

# CONJONCTURE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES



• N° 2 / Juin 2021

La vague de froid de ce printemps a retardé le développement de certaines cultures de PPAM ainsi que la levée des semis. Au niveau de la cueillette, un retard de la flore a également été constaté. L'épisode de gel a engendré des dégâts dans certaines zones mais n'a eu globalement peu d'effet sur les cultures peu avancées. Pour la lavande et le lavandin, les plantations ont subi des dégâts de cécidomyies et ont également souffert de la sécheresse post-récolte de l'année passée. Il est possible que les productions d'huiles essentielles soient moins importantes que la campagne précédente. Au niveau aval de la filière, le marché des compléments alimentaires poursuit sa croissance. Le secteur cosmétique a montré une certaine résilience face aux conséquences de l'épidémie en 2020. Les entreprises, notamment de l'aromatique, sont confrontées à des problèmes d'approvisionnement en matières premières.

## État de la production de PPAM française

Pour les plantes aromatiques et médicinales, la vague de froid de ce printemps a pu retarder certaines cultures en place ainsi que la levée des différents semis. L'épisode de gel a entraîné des dégâts dans certaines zones mais pour de nombreuses PPAM peu avancées, il n'a pas eu d'impact. La période de sec de ce printemps n'a pas eu de conséquence puisque des épisodes pluvieux sont arrivés à temps. Cependant les réserves hydriques des sols restent faibles. Pour la cueillette, le constat est sensiblement identique avec des problèmes de gel sur certaines plantes et un retard de la flore à cause du froid.

Concernant les plantes à parfum, quelques dégâts de gel ont été rapportés sur lavande et lavandin. Par contre, ces cultures, notamment les parcelles assez âgées (plus de cinq ans), ont particulièrement souffert de la sécheresse après récolte de l'an passé, entraînant un faible redémarrage et du dépérissement. Il est aussi constaté sur l'ensemble des zones de production, des dégâts liés à des attaques importantes de cécidomyies pouvant également entraîner des arrachages prématurés. Au vue de l'état actuel des plantations, les productions en huile essentielle de lavande et de lavandin ainsi que de sauge sclarée et d'hélichryse seront, semble-t-il, plus faibles que celles de la campagne précédente.

## Situation des marchés et de la consommation

### Commercialisation des PPAM à la production

Pour certaines organisations de producteurs enquêtées, les ventes de PPAM brutes semblent reprendre un rythme « normal ». En effet, 2020 a été une année très particulière, à cause de la pandémie, pour la commercialisation.

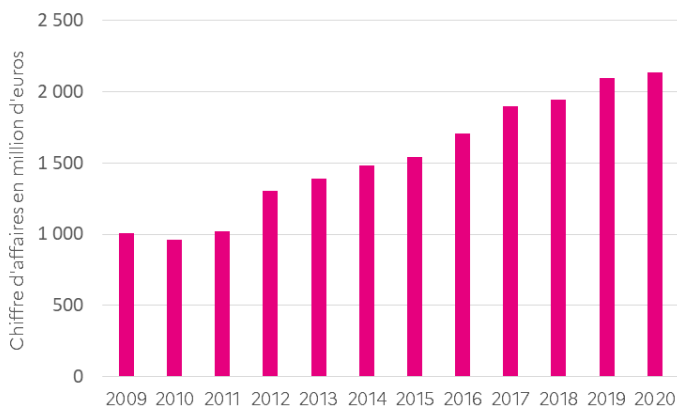
Pour les ventes d'huiles essentielles, la situation reste toujours très hétérogène selon les acteurs. Certaines structures n'ont pas pu écouler la récolte de la campagne 2020 avec des conséquences inquiétantes. Ainsi des stocks ont été répertoriés pour la lavande, le lavandin, et la sauge sclarée.

### Marché des compléments alimentaires

D'après le [SYNADIET](https://www.synadiet.org/les-complements-alimentaires/le-marche/les-chiffres-du-marche-en-2020)<sup>1</sup>, les compléments alimentaires en France représentent 2,14 milliards d'euros de chiffre d'affaires (sorties consommateur en prix de vente TTC) en 2020. Le marché est ainsi en croissance de 1,9 % par rapport à 2019. Il est en constante augmentation depuis 2010. Le chiffre d'affaires a plus que doublé en dix ans.

<sup>1</sup> « Les compléments alimentaires : les chiffres » - SYNADIET - [<https://www.synadiet.org/les-complements-alimentaires/le-marche/les-chiffres-du-marche-en-2020>]

## Évolution du chiffre d'affaires des compléments alimentaires en France de 2009 à 2020



Source : FranceAgriMer d'après les données publiées par le SYNADIET<sup>1</sup>

Les pharmacies représentent le premier circuit de distribution des compléments alimentaires avec 49,7 % des achats consommateurs, soit 1 062 millions d'euros de chiffre d'affaires (1 026 millions d'euros en 2019). Ensuite, les deux autres circuits les plus importants sont la vente directe et les magasins bios.

Ils représentent chacun un chiffre d'affaires de 239 millions d'euros (soit 11,2 % du marché). Les autres circuits de ventes sont les grandes et moyennes surfaces, les ventes à distance (par catalogue et par e-commerce), le circuit spécialisé Nutrition et Conseil et les parapharmacies.

### Des problèmes d'approvisionnement

D'après le [SNIAA](#)<sup>2</sup>, les entreprises de l'aromatique en France sont confrontées à de nombreuses difficultés pour s'approvisionner en matières premières. La crise de la Covid-19 a perturbé la production mais aussi l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de la filière. Les matières premières concernées sont aussi bien françaises que celles issues des importations.

### Marché des cosmétiques

Selon [COSMED](#)<sup>3</sup>, l'industrie cosmétique a montré une certaine résilience en 2020, vis-à-vis de la pandémie, en comparaison avec d'autres secteurs industriels. Les problèmes rencontrés ont été fortement atténués par les mesures mises en place par l'État.

D'après le syndicat, les grandes tendances actuelles du secteur sont : un fort développement des ventes de produits pour la fabrication de cosmétiques « maison » (Do It Yourself) notamment en GMS ; une demande croissante pour les pro-

duits liés à la protection de la peau ; un nombre croissant de marques commercialisées uniquement sur internet (Digital Native Vertical Brands) ; une préférence des consommateurs pour les marques affichant des engagements environnementaux et sociétaux (RSE) ; l'augmentation des ventes via les réseaux sociaux.

Kantar World Panel a révélé les données sur le marché français en 2020. Les ventes en volumes ont été stables mais la valeur globale a été en baisse.

Les plus de 65 ans ont été les consommateurs qui ont acheté le plus de produits. Les autres tranches d'âge ont plutôt réduit leurs achats.

Les ventes ont été en forte augmentation en 2020 pour les savons (+ 34 % en volume) et les colorations à la maison (+ 18 % en volume). À l'inverse elles ont été en baisse pour le maquillage (- 32 % en volume), le styling capillaire (- 14,5 % en volume) et le parfum (- 14 % en volume).

La crise sanitaire a favorisé les ventes par la grande distribution puisqu'elle a constitué 59,3 % des ventes en 2020 (contre 58,8 % en 2019). Le e-commerce a également augmenté et a représenté plus de 10 % du marché.

Pour le mois de janvier 2021, les volumes de ventes en produits cosmétiques sont en diminution de 1,5 % par rapport à janvier 2020. Les achats de produits d'hygiène restent en augmentation alors que le maquillage, le parfum, les produits capillaires et solaires sont en déclin.

## Commerce extérieur

### Les plantes aromatiques et médicinales

La balance commerciale française pour les plantes en l'état (plantes entières, parties de plante ou graines séchées) est déficitaire. Ainsi la France importe davantage de plantes qu'elle en exporte.

Les exportations sont évaluées à 13 622 tonnes et 96 millions d'euros en 2020. Elles sont plutôt stables depuis plusieurs années même si on note une augmentation en 2020. Les exportations de plantes médicinales ont été supérieures (+ 10 % en volume) en direction notamment de l'Allemagne, des États-Unis et de la Pologne. Pour les plantes aromatiques, il y a eu une hausse importante des ventes de graines de coriandre vers l'Inde ([cf. Note de conjoncture PPAM FranceAgriMer Mars 2021](#)<sup>4</sup>).

2 « La filière des arômes alimentaires : pas épargnée par les pénuries de matières premières » - SNIAA - [<https://www.sniaa.org/article/cp-sniaa-la-filiere-des-aromes-alimentaires-pas-epargnee-par-les-penuries-de-matieres-premieres>]

3 « Rapport COSMED - SVP : « L'intelligence économique et stratégique des entreprises de la filière cosmétique 1<sup>er</sup> trimestre 2021 » ; COSMED - [<https://www.cosmed.fr/app/uploads/2021/05/rapport-cosmed-svp-1er-trimestre-2021.pdf>]

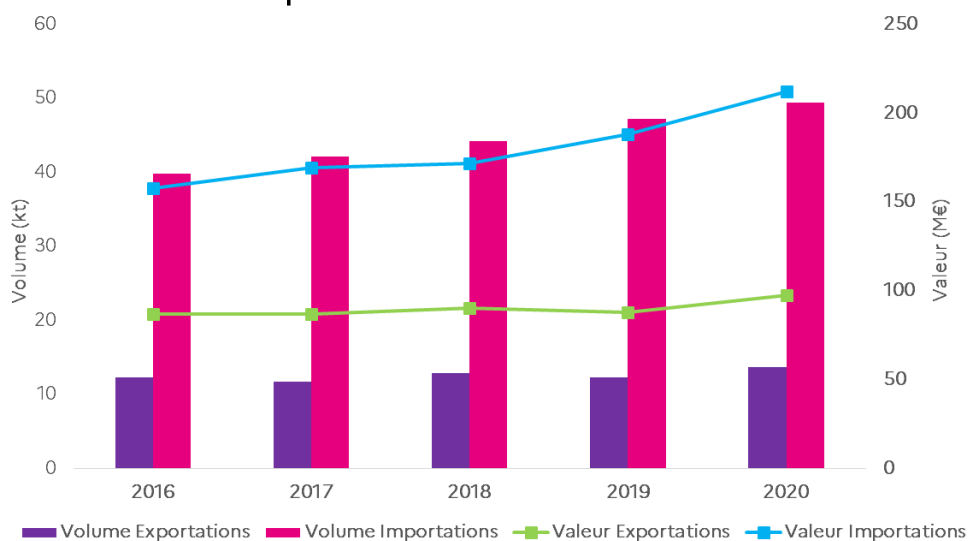
4 « Conjoncture Plantes à parfum, aromatiques et médicinales N° 1 / Mars 2021 » ; FranceAgriMer - [[https://www.franceagri.fr/content/download/66569/document/Note\\_conjoncture\\_PPAM\\_Mars2021.pdf](https://www.franceagri.fr/content/download/66569/document/Note_conjoncture_PPAM_Mars2021.pdf)]

Les importations sont, quant à elles, en forte augmentation (+ 24 % en volume et + 35 % en valeur ces cinq dernières années) atteignant 49 420 tonnes et 212 millions d'euros en 2020. Cela correspond également à une hausse de 13 % en valeur et de 5 % en volume par rapport à 2019. L'augmentation des plantes importées concerne aussi bien les plantes aromatiques que médicinales. Les principaux fournisseurs sont des pays européens (Allemagne, Espagne, Pays-Bas) mais

aussi asiatiques (Chine et Inde) ainsi que le Maroc et la Turquie.

À noter que ces flux de matières premières ne rendent pas compte de la totalité de la filière, les PPAM sont fréquemment incorporées dans des produits finis pour lesquels la balance commerciale est très excédentaire (cosmétique par exemple).

### Évolution des exportations et importations françaises de plantes en l'état de 2016 à 2020



Source : FranceAgriMer d'après données TDM

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 - [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

FranceAgriMer  
@FranceAgriMerFR